

**FICHE DE POSTE**  
**Cadre De Santé Unité DELAY 1 (0.9 ETP), PINEL (0.05 ETP), USMP (0.05ETP)**

**ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL**

**Pôle Inter établissement de Psychiatrie Adulte**

**PERSONNE A CONTACTER POUR RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Monsieur Jean-Christophe BOURLION - Cadre Paramédical de Pôle - 05 55 43 11 65**  
**Madame Annick VALERY – Cadre Supérieur de Santé – 05 55 43 11 96**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**Grade : INFIRMIER CADRE DE SANTE**

**Catégorie : A**

**Position dans la structure :**

- **Liaison hiérarchique :**
  - **Le Coordinateur général des Soins**
  - **Le Directeur des Soins**
  - **Le Cadre Paramédical de Pôle**
  - **Le Cadre supérieur de santé**
  
- **Liaisons fonctionnelles :**
  - **L'équipe médicale et paramédicale du pôle et des autres pôles**
  - **Les membres de l'équipe de direction et tous les acteurs internes ou externes concernés par l'activité du pôle**
  - **Les partenaires de santé extrahospitaliers pour la continuité des prestations**
  - **L'équipe de l'unité de consultation de soins adaptés (UCSA)**
  - **L'équipe de la maison d'arrêt de Limoges**
  - **Service de formation continue**
  - **Centres de formation (IFSI, IFAS...)**

**Présentation du secteur d'activité :**

**DELAY:** Unité fermée accueillant des patients adultes, hospitalisés en soins sans consentement, en état de crise, présentant des troubles majeurs du comportement, en rapport avec une psychose schizophrénique, un trouble de l'humeur ou de la personnalité.

L'unité accueille toutes personnes sous mains de justice (Placements extérieurs, PSE –bracelets électroniques- Irrresponsables Pénaux- détenus de la maison d'arrêt de limoges et de Guéret).

**PINEL :** Unité de consultation pour auteurs de violences (hors violences sexuelles)

**USMP :** Unité de Soins en Milieu Pénitentiaire

**Mode de fonctionnement :**

Travail en grille 5/2

Horaires de travail, sur une base de 7 heures 40 à adapter selon les nécessités de l'organisation du travail et des imprévus

## MISSIONS DU POSTE

### Missions générales :

- Sous l'autorité du cadre paramédical de pôle : organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe pluri-professionnelle et coordonner les moyens de l'unité en veillant à l'efficacité, la qualité et la sécurité des soins
- Accompagner l'équipe soignante dans une démarche de changement : initier et participer à des groupes de travail dans l'objectif d'amélioration de la qualité des soins, et animer les réunions de travail en binôme avec le psychiatre référent de l'unité, en favorisant l'expression des personnels et la dynamique de groupe
- Organiser et coordonner les activités paramédicales : qualité des soins, ressources humaines et matériels, gestion des patients et de leur famille
- Collaborer avec différents partenaires (les autres unités de soins, les urgences psychiatriques, les médecins traitants, les familles et aidants, les mandataires judiciaires, les magistrats, le Greffe de la maison d'Arrêt, le SPIP, L'Unité Sanitaire, le CMP Pinel)
- Assurer la coordination afin de faciliter le parcours de soin du patient

### Missions spécifiques et/ou particularités en regard de l'agent occupant ces fonctions:

- Organisation de la prise en soins de personnes provenant en priorité de la maison D'arrêt de Limoges pour décompensation psychique, gestion de crise aiguë, équilibrage de traitement, sevrage simple ou complexe.
- Répondre aux problématiques de l'unité et à leurs prises en charge spécifiques d'hospitalisation en soins sans consentement, en regard de la loi du 27 septembre 2013, ainsi que sur la gestion des isolements/contentions en lien avec l'article 84, de la loi du 14 décembre 2020 du PFLSS
- Garantir l'application des procédures administratives et soignantes dans le cadre de la réglementation (droits des patients, soins sans consentement, isolement/contention...)

## ACTIVITES

### Planification et gestion des activités d'une unité de soins :

- Organiser le travail des agents, la coordination et la collaboration entre les professionnels afin d'assurer la continuité des soins.
- Suivre et réaliser le bilan des activités de l'unité médicale : élaboration de tableaux de bord, rédaction de rapports d'activité

- Elaborer et mettre en œuvre en collaboration avec le médecin responsable de l'unité, le projet de soin de l'unité en cohérence avec le projet de pôle

#### Gestion des ressources humaines de l'unité

- Assurer la gestion des plannings dans le respect de la réglementation
- Identifier les besoins en formation des professionnels et favoriser le développement des compétences
- Elaborer le plan de formation de l'unité
- Soutenir le projet professionnel des agents et favoriser la mobilité
- Accueil et intégration des nouveaux personnels
- Rencontre et informations délivrées aux étudiants (IFSI, IFAS)

#### Gestion de la qualité, de la sécurité et des risques

- Assurer le contrôle et le suivi de la qualité, de la sécurité des soins et des activités paramédicales : protocoles, procédures en application des textes réglementaires et des recommandations
- Contrôler la connaissance et l'application des protocoles et procédures de l'institution
- Veiller à l'utilisation adaptée des outils de traçabilité en termes d'évaluation et de réalisation des activités de soins
- S'engager dans une réflexion collective autour de l'analyse des événements indésirables

#### Gestion de l'information ascendante, descendante et transversale

- Organiser et favoriser la circulation de l'information au sein de l'équipe pluridisciplinaire en vue de coordonner les activités dans le cadre du parcours de soins
- Garantir l'information délivrée au patient, aux familles, aux différents partenaires des prises en soins
- Communiquer à l'encadrement supérieur les informations en lien avec l'activité de l'unité de soins et les problématiques en lien avec les ressources humaines et/ou matérielles
- Relayer et porter les décisions institutionnelles, les valeurs institutionnelles et professionnelles

#### Gestion des ressources matérielles et allouées

- Définir les besoins quantitatifs et qualitatifs au bon fonctionnement de l'unité de soins
- Suivre l'évolution des consommations et des stocks

- Participer à la rédaction du plan annuel d'investissement et des travaux relatif à l'unité de soins
- Organiser la maintenance préventive des travaux et du matériel

#### Engagement institutionnel

- Participer aux activités institutionnelles et transversales proposées par la Direction Générale et/ou la Direction des Soins : groupes de travail, de réflexion et/ou d'amélioration de la qualité de la prise en charge du patient...

### COMPETENCES REQUISES

- Travailler en binôme avec le psychiatre référent de l'unité pour concevoir et mettre en œuvre les projets de l'unité, en assurer l'évaluation et contrôler les résultats
- Optimiser la gestion des ressources humaines et logistiques en regard des variations de l'activité et des priorités
- Savoir adapter son mode de management en fonction des personnes et des situations
- Savoir transmettre l'information sur les procédures et protocoles en vue de leur application par tous les acteurs de soins
- Favoriser l'optimisation des parcours professionnels au sein de l'unité : assurer le suivi et la gestion des personnels dans le cadre de la mobilité professionnelle ; évaluer les compétences individuelles
- Favoriser l'accès aux formations en regard des besoins de l'unité et initier la mobilité professionnelle
- Animer, accompagner, motiver l'équipe autour du projet de soins et dans la démarche de Qualité et Sécurité des soins
- Favoriser l'expression des personnels et la dynamique de groupe
- Travailler avec l'équipe pluri-professionnelle en favorisant le partage des connaissances et des compétences

### FORMATIONS RECOMMANDEES

Management durable – Communication managériale et conduite/accompagnement des changements  
 Chronos  
 Conduite de projets  
 Droits des patients et des usagers  
 Dossier patient informatisé CARIATIDES  
 Accueil des détenus dans les services de psychiatrie.  
 Liens Santé-Justice-Police  
 Ethique

## CONNAISSANCES PARTICULIERES

- Connaissance du fonctionnement de l'établissement, du territoire de santé et du réseau sanitaire et médico-social
- Connaissance de la Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Connaissance de la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Connaissance de la Loi n° 2013-869 du 27 septembre 2013, modifiant certaines dispositions de la Loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011, relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge
- Connaissance des recommandations HAS de 2017 et de la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016, de modernisation de notre système de santé, définissant l'isolement et la contention comme des pratiques de dernier recours
- Connaissance Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale n° 2020-1576 (article 84), sur les mesures d'isolement et de contention.
- Connaissance du protocole institutionnel d'accueil des détenus et des personnes sous mains de justice.